

Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du tra-

vail

Date de publication: SHAB - 22.11.2019 Numéro de publication: AB02-000004099

Canton: VD

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail Fondation vaudoise contre l'alcoolisme

Fondation vaudoise contre l'alcoolisme CHE-106.020.384 Avenue de Provence 4 1007 Lausanne

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 19-006284 N° d'établissement: 54434373

Pan d'entreprise: Secteur prévention / programme Be my angel et Nightlife : actions de prévention dans les lieux et

manifestations festives dans le canton de Vaud

Motif: Besoin particulier de consommation (art. 28, al. 3 OLT

1)

Personnel: 4 H, 4 F

Validité: 01.12.2019 – 30.11.2022

Complément à l'autorisation: Renouvellement avec modi-

fication

Autorisation pour: VD

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36,

3003 Berne (tél. 058 462 29 48).